

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2025-022

SÉANCE DU 9 AVRIL 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Jacques CHEVALEYRE

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Laure DESCHAMPS ; M. Jean-José GARCIA ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Nicolas DE GARILHE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; M. Emile COHEN ; M. Pierre POINSOT ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien CADE ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Claude LARDY ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Thibaut LE NORMAND ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Martine BIARD donne pouvoir à Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS ; M. Damien JACQUEMONT donne pouvoir à M. Thibaut LE NORMAND ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND.

Membre absent : 1 - M. Sébastien MICHEL (Maire) quitte la salle au moment du vote

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 32

OBJET BUDGET ANNEXE ESPACE ÉCULLY – COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET DÉTERMINATION DES RÉSULTATS DÉFINITIFS

Conformément à l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales, le vote de l'organe délibérant du compte administratif doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice clos.

Il convient d'élire un Président de séance lors de l'approbation du compte administratif 2024 du budget annexe de l'Espace Écully, dressé par le Maire, dans la mesure où il ne peut prendre part au vote.

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20250409-DELIB_2025-022-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025

Conformément à l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, une telle désignation fait l'objet d'un vote à bulletin secret. Toutefois, la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, permet au Conseil municipal, s'il le décide à l'unanimité de ses membres, de ne pas procéder à un vote à bulletin secret mais à un vote à main levée.

**PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE ESPACE ÉCULLY
PAR CHAPITRE BUDGÉTAIRE :**

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES 2024	
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	24 638,04 €
012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILÉS	93 006,06 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,76 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 166,67 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	118 812,53 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 483,45 €
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	12 483,45 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	131 295,98 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES 2024 (HORS EXCÉDENT REPORTÉ DE 2023 SUR 2024 (ARTICLE 002 : 23 363,21 €))	
013 ATTENUATION DE CHARGE	303,00 €
70 PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	0,00 €
74 PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 500,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	129 658,34 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	131 461,34 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	131 461,34 €

2) SECTION D'INVESTISSEMENT :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES 2024	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 743,03 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	30 743,03 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES 2024 (HORS EXCÉDENT REPORTÉ DE 2023 SUR 2024 (ARTICLE 001 : 32 678,11€))	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 483,45 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	12 483,45 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 483,45 €

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20250409-DELIB_2025-022-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025

FORMATION DU RÉSULTAT 2024 :

Dépenses d'investissement 2024	- 30 743,03 €
Déficit d'investissement 2023 sur 2024	
Recettes d'investissement 2024	12 483,45 €
Excédent d'investissement 2023 sur 2024	32 678,11 €
Excédent d'investissement reporté (a)	14 418,53 €
Dépenses engagées en 2024 et reportées sur 2025	- 15 782,25 €
Recettes engagées en 2024 et reportées sur 2025	0,00 €
Déficit des reports (b)	- 15 782,25 €
Déficit d'investissement 2024 (a + b)	- 1 363,72 €
Recettes de fonctionnement	131 461,34 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2023 sur 2024	23 363,21 €
Dépenses de fonctionnement	- 131 295,98 €
Excédent de fonctionnement (a)	23 528,57 €
Déficit d'investissement (b)	- 1 363,72 €
Excédent net de clôture (a + b)	22 164,85 €

L'excédent net de clôture 2024 s'élève donc à 22 164,85 €

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-14, L. 2121-21, L. 2121-31 et L. 1612-12 et suivants ;

Vu la maquette du compte administratif 2024 du budget annexe Espace Écully annexée à la présente délibération ;

La Commission Finances, réunie le 12 mars 2025 entendue ;

Considérant que, conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote et a quitté la salle ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité par 32 voix pour,

- Accepte, par un vote à l'unanimité, de désigner Monsieur Jacques CHEVALEYRE, Président de séance pour l'approbation du compte administratif 2024 du budget annexe Espace Écully par un vote à main levée ;

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20250409-DELIB_2025-022-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025

- Approuve l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen, en l'absence du Maire, lequel s'étant retiré, ne prend pas part au vote ;
- Approuve le compte administratif 2024 du budget annexe Espace Écully tel que présenté ;
- Arrête le montant des recettes 2024 du budget annexe Espace Écully (investissement et fonctionnement) à la somme totale de **143 944,97 €** hors excédents de fonctionnement et d'investissement reportés de 2023 sur 2024 (**23 363,21 € et 32 678,11 €**) ;
- Arrête le montant des dépenses 2024 du budget annexe Espace Écully (investissement et fonctionnement) à la somme totale de **162 039,01 €** (Hors restes à réaliser 2024 qui seront reportés sur l'exercice 2025) ;
- Constate les montants des restes à réaliser de la section d'investissement du budget annexe Espace Écully à hauteur de **15 782,25 €** en dépenses et à **0,00 €** en recettes ;
- Constate les identités de valeur avec les écritures de la Trésorerie relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Constate que l'excédent d'investissement reporté de 2024 sur 2025 s'élève à **14 418,53 €** (article 001) ;
- Affecte une partie de l'excédent de fonctionnement de 2024 d'un montant de **22 164,65 € (002)** au financement de la section d'investissement pour **1 363,72 € (article 1068)** ;
- Affecte au budget principal le reliquat du résultat de fonctionnement, soit :
23 528,57 € - 1 363,72 € = 22 164,85 € en report de la section de fonctionnement (**article 002**).

Ainsi délibéré,
A Écully, le 9 avril 2025

Le Secrétaire,



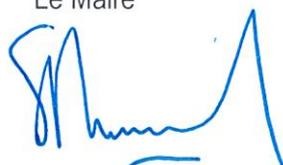
Jean-Pierre MANIGLIER

Le Maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le
Le Maire



Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20250409-DELIB_2025-022-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025